

L'Isle sur la Sorgue le, 18 décembre 2013

Conseil local Espace associatif 25 Bd Paul PONS 84800 l'Isle/Sorgue

Objet : PEDT en projet

Monsieur le Directeur Académique des services de l'Education Nationale

84000 AVIGNON

Monsieur,

La Municipalité de l'Isle sur la Sorgue vient de finaliser son PEDT en optant pour une organisation du temps scolaire en alternance.

Ce qui représente le modèle scolaire suivant :

Lundi et jeudi 8h30/11h30

Mardi et vendredi 8h30/11h30

Et 13h30/15h

et 13h30/16h30

Et pour une deuxième moitié des écoles de la ville :

Lundi et jeudi 8h30/11h30

Mardi et vendredi 8h30/11h30

et 13h30/16h30

et 13h30/15h

Mercredi 8h30/11h30 voire 9h/12h

De ce fait, les enfants auront toujours au moins deux journées scolaires d'une durée supérieure à 5h30.

Cette proposition ne fait pas l'unanimité au sein des familles l'Isloises, conférant une irrégularité des horaires susceptible de perturber le fonctionnement familial. Nous ne sommes pas sûrs que pour le rythme de l'enfant, l'irrégularité de ces horaires soit une bonne chose. De plus, nous ne savons pas officiellement comment elle impactera la mise en œuvre des programmes scolaires du point de vue des enseignements.

Nous savons que les programmes de la rentrée prochaine devraient être en cohérence avec cette nouvelle organisation du temps, mais comment cela vat-il se concrétiser lors des journées les plus longues ?

Les enseignants auront ils la possibilité de mettre en œuvre des activités qui sollicitent moins l'intellect de l'enfant, conformément aux rythmes biologiques selon son âge, les deux après-midi où les enfants ne bénéficieront pas des TAP ?

Raisons pour lesquelles, nous nous tournons vers vous afin que soit étudiée cette question précisément avec les enseignants lors de l'élaboration des différents projets d'école de la commune.

Soucieux de la réussite du plus grand nombre, nous espérons que cette problématique fera l'objet d'une attention toute particulière.

Les Parents FCPE souhaitent obtenir de votre part la confirmation que cet aspect du changement de rythme sur la commune sera pris en considération.

Comptant sur votre diligence, Veuillez croire, Monsieur, en nos salutations les plus sincères.

Pour les parents élus FCPE

Marylène FERRERO Frédéric SOTTET

Présidente Référent Ecoles primaires

## - Mr l'Inspecteur de circonscription Copie :

- Mr le Maire de l'Isle/Sorgue
- Conseil Départemental FCPE de Vaucluse

Conseil local FCPE



Espace associatif 25 Bd Paul Pons 84800 L'Isle/Sorgue